



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**DEUXIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
16 NOVEMBRE 2021 À 19 HEURES**

À LA SALLE DU PERSONNEL

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 28 septembre 2021
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Adoption du partage de la somme au projet « Soldes » 2021-2022 du fonds à destination spéciale (art. 94)
 - 6.2. Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2021-2022 (art. 75.1)
 - 6.3. Adoption des activités et sorties scolaires 2021-2022 (art. 87)
 - 6.4. Information des modalités d'application du régime pédagogique – horaires 2022-2023 (art. 84)
 - 6.5. Information des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 85, 96.13, 89, 222.1)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury déclare la séance ouverte à 19h03. Il rappelle aux membres que la séance du mois d'octobre avait été annulée compte tenu qu'il y avait peu de sujets à déposer.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres de la direction

Sylvie Desrosiers, directrice
Véronic Bouffard, directrice adjointe

Membres parents

Joffrey Décarie
Ionela Farcas (**absente**)
Jean-Sébastien Gaboury
Anh Nguyen
Isabelle Sirois
Georgette Piverger (**retard**)
Suzie Vachon

Membres du personnel

Claude-Andrée Arbour, enseignante
Geneviève Cabana, enseignante
Sylvie Cournoyer, SDG
Annie Ladouceur, enseignante
Marc-André Magny, enseignant
Anne Martel, soutien
Véronique Mayer, enseignante

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury informe les membres que compte tenu de la démission de madame Ben Ammou, dorénavant, madame Suzie Vachon siègera officiellement à titre de membre parent au Conseil d'établissement. Par conséquent, madame Sylvie Desrosiers ajoute qu'il n'y aura donc plus de membre parent substitut.

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts demandés au point Divers :

- Monsieur Marc-André Magny désire ajouter le point « Élections municipales à Terrebonne ».
- Madame Anh Nguyen désire ajouter le point « Cartes de Noël ».

CE2122-08

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

Suivis

2. Démission d'un membre

Madame Sylvie Desrosiers désire laisser une trace au procès-verbal concernant la démission de madame Amina Ben Ammou qui a eu lieu peu de temps avant le début de la séance du mois de septembre dernier (16h48).

À cet effet, monsieur le président devait consulter les membres parents concernant ce remplacement et demander à madame Suzie Vachon, qui était membre parent substitut, si celle-ci désirait devenir un membre parent.

Donc, madame Suzie Vachon accepte de siéger officiellement à titre de membre parent au CÉ de notre école.

6.7 Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

Madame Desrosiers rappelle aux nouveaux membres que ceux-ci ont reçu, le 1^{er} novembre dernier, un courriel de monsieur Alain Raïche, les conviant à participer au webinaire les 9 ou 11 novembre prochains. Cette courte présentation avait pour but la formation obligatoire qu'ils devront suivre concernant les responsabilités des membres des conseils d'établissement.

De plus, madame Desrosiers réitère que le CÉ a convenu que ce point sera à l'ordre du jour lors de quatre séances statutaires spécifiques (septembre, décembre, mars et juin) où les nouveaux membres pourront questionner ou commenter sur les sujets de la formation.

Nous avons reçu, aujourd'hui même, un lien permettant d'écouter la rediffusion de cette présentation concernant la formation obligatoire. Celui-ci a été acheminé par courriel en fin d'après-midi par madame Dorion.

6.11 Adoption de campagnes de financement pour l'année scolaire 2021-2022

La vente de chandails à l'effigie de l'école a eu lieu. La date limite pour recevoir les commandes des parents était le 12 novembre dernier.

La compilation des commandes se fera cette semaine. On devrait passer les commandes au fournisseur d'ici la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine.

Nous espérons que la livraison puisse avoir lieu avant les Fêtes mais compte tenu des nombreux délais, nous croyons que la réception des commandes ira après les Fêtes.

7.2 La direction

2^e picot : Lors du dernier CÉ en date du 28 septembre, il avait été mentionné que les activités (inspirante et milieu culturel) pouvaient se vivre en visioconférence ou en présence de l'animateur à l'école, selon le choix des enseignants et qu'il n'y avait aucune obligation pour vivre des activités à l'extérieur.

Quelques jours plus tard, nous recevions une autre information à l'effet que les mesures sanitaires autorisaient maintenant les sorties éducatives, elles étaient obligatoires dans les lieux de culture. Donc, l'adoption des activités se fera au point 6.3.

3^e picot : Nous avons reçu les tests rapides (Panbio). Si un test est positif, il faut tout de même aller au Centre de dépistage pour passer un test COVID-19.

De plus, nous sommes en attente des tests d'autodépistage par gargarisme qui seront remis aux parents s'il y a lieu. Le test par gargarisme pourra être fait à la maison par le parent et devra être retourné dans un centre de dépistage à l'intérieur d'un délai de 2 heures.

5^e picot : Les mesures concernant l'aide alimentaire ont été mises en place avec Aramark.

8. Divers

Suite au questionnement de madame Suzie Vachon concernant l'obtention de documentation pour le choix des écoles au secondaire pour les élèves en classe TSA, madame Véronic Bouffard fera un suivi avec les parents lors du plan d'intervention, en fin de 5^e année. De plus, lors de la 1^{re} rencontre de parents, les enseignants des classes TSA rappelleront la démarche.

Madame Vachon précise qu'elle a nommé cet enjeu au comité EHDAA. Le comité vérifiera s'il est possible d'émettre un protocole plus standard. Monsieur Jean-François Trottier, directeur adjoint au SRÉ, doit revenir avec les informations. Celle-ci remercie la direction pour le suivi.

Suite à la lecture du procès-verbal du 28 septembre 2021, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Véronique Mayer d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

6. SUJETS DE GESTION

6.1 **Adoption du partage de la somme au projet « Soldes » 2021-2022 du fonds à destination spéciale (art. 94)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que le service des ressources financières lui a acheminé, en fin de journée (16h44), la version finale du rapport financier du fonds à destination spéciale et l'explique.

Elle mentionne que tel qu'il a été convenu lors du dernier CÉ, le montant de 1100\$ (projet COUR) a été transféré dans le projet SOLDES. Ce qui fait un total de 5097,58\$.

De plus, suite à une consultation du CPE, ce montant serait réparti de la façon suivante :

- 1 000\$: ce montant sera utilisé pour la kermesse.
- 1 500\$: ce montant sera utilisé pour une course qui se vivra en fin d'année, selon les directives de la Santé publique.
- 700\$: ce montant sera utilisé pour le Carnaval, organisé selon les directives de la Santé publique.

Il reste donc un montant de 1897,58\$ dans le projet SOLDES.

Projet DANSE : Le solde est de 2184,49\$.

Projet DÉPUTÉ : Le solde de 338.16\$ sera utilisé pour l'achat de jeux éducatifs en fonction de besoins spécifiques. Madame Anne Martel, TES, a été mandatée pour procéder à ces achats qui serviront lors d'interventions avec les élèves.

Projet FITZ : Le solde est de 1932,10\$, à ce jour. Par contre, il y a une facture au montant de 165.91\$ qui n'a pas été traitée.

Projet INT : Reste un solde de 110.65 \$.

Projet KERMESSE : Toujours un solde négatif de 9.99 \$.

Projet CHANDAIL : Le montant sera mis à jour après les dépôts et les paiements des factures.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Suzie Vachon et appuyé par madame Anne Martel d'adopter le partage de la somme au projet « Soldes » 2021-2022 du fonds à destination spéciale tel que présenté.

CE2122-10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 **Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2021-2022 (art. 75.1)**

Madame Sylvie Desrosiers présente le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école et l'explique. Elle rappelle que celui-ci a gardé le même gabarit avec les 9 sections. La majorité des éléments ont été reconduits et certains ont été ajustés en fonction de l'évaluation du Plan de lutte de l'an passé (CÉ juin 2021). Bien évidemment, les dates ont été ajustées.

Elle passe les 9 sections en revue avec les membres.

Q. Un membre parent demande si les billets émis sont analysés et compilés dans l'outil.

R. Madame Martel mentionne que la compilation est faite pour des actes de violence majeurs et inacceptables. Le nombre inscrit et compilé correspond aux critères de la Loi 56.

Q. Un membre parent demande si le billet est un outil ?

R. La compilation des billets donne un portrait global de la situation. Madame Desrosiers ajoute que la compilation de tous les billets aide à déterminer les besoins et aider à prévenir les gestes de violence.

Q. Un membre du personnel demande si l'outil est utilisé pour les élèves des classes TSA.

R. Non, ce sont des protocoles de désorganisation ou de CPI qui sont utilisés. Tout dépend de la situation.

Q. Monsieur Gaboury remarque une augmentation des billets émis et juge que cela est très inquiétant pour les parents.

R. Madame Martel mentionne que les élèves ont vécu du stress et de l'anxiété, suite aux bulles classes. Ceux-ci étaient plus fragiles et le niveau d'intolérance était plus palpable. Ce qui a impacté sur la violence physique.

Madame Desrosiers précise que dans le contexte de pandémie, les élèves ont vécu de l'incertitude face à ces différentes contraintes (bulles classes, bulles SDG, etc.). Avec les allègements des mesures sanitaires, nous retrouvons une clientèle plus apaisée.

Madame Anh commente que les élèves sont résilients face aux modifications demandées.

Q. Monsieur Gaboury demande si le programme Vers le Pacifique vieillit bien et si ce programme n'est pas redondant pour les élèves.

R. Madame Martel précise que Vers le Pacifique est offert aux élèves du préscolaire jusqu'en 3^e année. Pour les 4^e, 5^e et 6^e années, nous faisons du réinvestissement en mettant en place des systèmes de résolutions de conflits, entre autres, par diverses animations en classe, par de l'enseignement explicite, par la présence d'affiches, etc.

Q. Monsieur Gaboury désire savoir pourquoi il y a un rappel des règles sportives.

R. Certains sports dont le soccer génèrent certaines situations de conflits. Donc, afin de mieux outiller les élèves, en cas de conflit, on rappelle les règles, on refait les équipes, s'il y a lieu et on fait la promotion des jeux appropriés sur la cour d'école. À cet effet, mesdames Anne Martel et Lucie Ménard, TES, ont fait une rencontre TEAMS avec tous les élèves de l'école pour rappeler les comportements attendus lors de la pratique du soccer. De plus, afin de bien encoder les attentes, un rappel des comportements attendus pendant la récréation sera fait à l'interphone avant chaque récréation pendant une semaine.

Monsieur Joffrey Décarie nous fait part d'une approche différente qui est vécue dans l'entreprise où il travaille. Le « passé proche » est un moyen visuel utilisé pour sensibiliser un « enregistrable ».

Madame Desrosiers aime cette proposition de mettre en image la comptabilité des comportements attendus de façon collective. Elle propose que mesdames Anne Martel et Lucie Ménard, TES, se penchent sur la transférabilité de cette approche avec les enfants.

Madame Vachon nous partage une façon de faire que sa fille a déjà vécue pour contrer l'intimidation. En classe, l'enseignant diversifie les façons de faire les équipes afin d'éviter le sentiment de rejet. Madame Desrosiers mentionne que c'est déjà une pratique courante pour les enseignants (équipe imposée, pige au hasard, etc.). Cette façon de faire est aidante et enrichissante pour apprendre les différents aspects de la diversité.

Tous les membres du personnel travaillent de concert pour la réussite des élèves.

Madame Anne Martel rappelle que les conflits ne sont pas toujours négatifs. Lors d'un conflit, nous aidons l'élève à régler le problème avec des stratégies explicites. C'est un travail de longue haleine.

Madame Sylvie Desrosiers mentionne que le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2021-2022 sera acheminé aux parents dans les prochains jours.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury trouve que cet outil est lourd et difficile à analyser pour un parent.

Madame Desrosiers précise que ce document est produit au départ pour le CSSDA. L'école veut travailler à produire un guide plus accessible pour les parents et les élèves. À venir.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Sylvie Cournoyer et appuyé par madame Anne Martel d'adopter le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2021-2022 tel que présenté.

CE2122-11

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 **Adoption des activités et sorties scolaires 2021-2022 (art. 87)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres qu'il y a eu un revirement de situation concernant les activités en lien avec les mesures (inspirante et milieu culturel) Voir point 5.

En effet, suite à des consignes ministérielles, les élèves devront participer à des activités qui se vivront à l'extérieur de l'école selon l'horaire régulier.

Elle présente et apporte des précisions au tableau envoyé la semaine dernière.

Elle mentionne que les sondages ont été acheminés aux parents et que les taux de participation doit être de 80% et plus même si le montant des activités est payé par l'école. Lors d'une prochaine séance du CÉ, d'autres sorties vous seront présentées.

Elle rappelle que la sortie des classes TSA au Cosmodôme a eu lieu aujourd'hui mais celle-ci a fait l'objet d'une consultation par courriel comme la séance d'octobre a été annulée. Cette sortie a été adopté à l'unanimité.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Claude-Andrée Arbour et appuyé par madame Suzie Vachon d'adopter les activités et sorties scolaires 2021-2022 telles que présentées.

CE2122-12

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 **Information des modalités d'application du régime pédagogique – horaires 2022-2023 (art. 84)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que le CSSDA désire modifier l'horaire de l'école en arrimant l'horaire des élèves du préscolaire et du primaire, et ce, pour toutes les écoles primaires.

Les enseignants ont été informés en AGDE et le CPE a été consulté pour la reconduction des périodes de 54 minutes et sur la façon de consulter le primaire versus l'horaire primaire, le préscolaire versus l'horaire préscolaire et les TSA versus l'horaire TSA.

Pour les classes TSA, nous sommes en attente de la décision du CSSDA afin de savoir si l'horaire pour leur transport en berline sera modifié et arrimé à celui du primaire/préscolaire.

Par contre, pour les élèves du préscolaire, cette modification engendrera une plus longue présence à l'école pour les élèves qui prennent le transport scolaire. Ceux-ci seront alors pris en charge par le SDG sans frais puisque le CSSDA versera une somme équivalente au salaire d'une éducatrice pour une heure (ratio 1/20).

Le CSSDA désire prendre un virage dû, entre autres, à une pénurie de chauffeurs d'autobus scolaires et au cout que cela engendre.

Donc, ce dossier est à suivre car le SOS nous confirmera l'heure de début et l'heure de fin. Il faudra alors décider comment les 60 minutes du préscolaire seront réparties dans l'horaire.

6.5 **Information des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 85, 96.13, 89, 222.1)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que comme à chaque année, et suite à une discussion avec monsieur Jean-Sébastien Gaboury, elle présente, à titre informatif, les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2022-2023. Elle précise que nous n'avons pas toute l'information nécessaire à ce jour pour prendre une décision pour le 3^e cycle.

Trois classes de 6^e année devraient être prévues pour l'an prochain. La reconduction de 2 groupes en Génierobotique et une classe de PEPALS serait alors proposée plutôt qu'un projet PEPALS 5^e/6^e.

Elle rappelle que les projets sont en lien avec le projet éducatif qui est effectif jusqu'en 2022. Il faut prioriser la réussite pour l'ensemble des élèves et garder l'équité dans les 3 groupes.

Plusieurs considérants sont nommés et expliqués : le contexte des apprentissages à prioriser depuis 2 ans, la clientèle actuelle de 4^e année et ses besoins (apprentissage et comportement, le fait d'avoir des bulletins chiffrés seulement à la fin janvier, la fragilité de l'équipe au 3^e cycle (congés, retraite, remplacements) et la pénurie d'enseignants (et/ou remplaçants).

Q. Monsieur Jean-Sébastien Gaboury demande si on peut bonifier l'offre en éducation physique pour les classes de Génierobotique. L'activité physique fait partie de la nouvelle réalité.

R. Oui, c'est possible mais nous devons retirer des périodes d'anglais ou de musique (au prorata de l'ajout des minutes d'éducation physique. C'est un vase communicant.

Madame Isabelle Sirois commente que :

- l'an passé, les membres sont restés sur leur faim;
- même si des achats ont été possibles en robotique (via les mesures);
- plus d'éducation physique est nécessaire car les enfants ont besoin de bouger.

Madame Desrosiers rappelle que l'offre des projets (PEPALS et Génierobotique) pourra être modifiée seulement au prochain projet éducatif. Par contre, le nombre de périodes de spécialistes peut changer en respectant le pourcentage permis pour les minutes de spécialistes.

Q. Madame Vachon demande si on peut avoir une classe de PEPALS, une classe en Génierobotique et une classe autre.

Q. Madame Sirois suggère autre chose que le PEPALS.

R. Madame Desrosiers mentionne que l'offre doit correspondre à la demande.

Monsieur Gaboury rappelle qu'il est présentement 21h01. Pour poursuivre la séance en vertu des règles de régie interne, nous devons avoir l'accord de tous les membres. Tous les membres sont en accord, donc, nous poursuivons la séance.

Q. Monsieur Marc-André Magny demande s'il est possible de faire un groupe de Génierobotique avec plus de cours d'éducation physique et une classe de Génierobotique avec plus de cours d'anglais.

R. Madame Desrosiers s'interroge sur le fait que s'il y a une nouvelle inscription en cours d'année, dans quel groupe cet élève sera inscrit. Il serait préférable d'avoir la même offre dans les deux classes.

Plusieurs points sont à considérer :

- la consultation du CPE
- le nombre officiel de classes (répartition)
- l'équité dans les 3 groupes (formation des groupes)
- la réussite des élèves
- le manque de personnel

Suite à ces informations et précisions, les membres sont en accord pour discuter de ce point à une prochaine séance.

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 **La présidence**

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury rappelle aux nouveaux membres que ceux-ci ont l'obligation de suivre la formation concernant les responsabilités des membres des conseils d'établissement.

7.2 La direction

- Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que suite à une consultation du CPE, il a été convenu que madame Marie-Claude Cossette, enseignante de 5^e année, chapeautera, avec des élèves du même niveau, la collecte de denrées non périssables et de produits hygiéniques. La collecte sera remise au comité d'aide aux Lachenois. Celle-ci aura lieu du 1^{er} au 17 décembre prochain. La responsable du comité viendra nous livrer une trentaine de boîtes décorées pour l'occasion.
- Les enseignants ont procédé à la 1^{re} communication sur le Mozaïk-Portail. Celle-ci sera acheminée par courriel le 17 novembre. De plus, les rencontres de parents auront lieu de façon téléphonique, virtuelle ou en présentiel.

7.3 Représentant du comité de parents

- La dernière rencontre du comité de parents a eu lieu. Les points en consultation portaient sur le :
 - Calendrier scolaire 2022-2023
 - La relâche scolaire du CSSDA pourrait avoir lieu une semaine après celle de Montréal. Monsieur Gaboury pourra peut-être nous donner l'information au prochain CÉ.
 - Élections municipales
 - Pénurie de chauffeurs d'autobus scolaires

7.4 Représentants des enseignants

Préscolaire : En novembre, c'est le 1^{er} volet de l'éducation à la sexualité, qui porte sur les parties du corps humain. Les 5 sens ont également été abordés. Les élèves participent à différentes activités sur ces sujets.

Présentation de M. Toutcoeur et des émotions avec Vers le Pacifique.

1^{re} année : C'est la routine.

Les élèves ont participé à des ateliers Vers le Pacifique avec M. Toutcoeur.

2^e année : C'est la routine.

Les élèves ont participé à leur 1^{er} atelier portant sur le stress. Au total, 4 ateliers seront offerts.

3^e année : À l'occasion de l'Halloween, les élèves ont participé à des activités sous le thème des monstres.

Une activité collective a eu lieu en octobre. Les élèves pouvaient choisir entre 3 activités : jeux sportifs à l'extérieur, ordinateurs et jeux de table.

Des ateliers sur la gestion du stress ont eu lieu.

En novembre, c'est le début des activités se rapportant au thème de l'espace. L'espace sera au centre de plusieurs matières.

4^e année : En octobre, les élèves ont eu pour thème les manoirs. Plusieurs projets en art plastique et en écriture ont été faits en ce sens.

5^e année : En octobre, les élèves ont participé à des activités sous le thème de l'Halloween.

En novembre, c'est le début des activités se rapportant au thème des enquêtes.

En novembre et décembre, les élèves ont comme projet de science la fabrication d'un village d'hiver (notion d'électricité).

6^e année : En octobre, les élèves ont participé à des activités sous le thème de l'Halloween.

En génierobotique, les élèves travaillent la programmation (notion de base).

Les 3 classes de 6^e année créeront une maquette d'un village de Noël à partir d'objets recyclés.

TSA : Les élèves ont vécu leur première sortie aujourd'hui même au Cosmodôme.

Suite à leur formation, les enseignantes ont instauré des ateliers d'écriture 2 à 3 fois par semaine jusqu'au mois de décembre.

Les élèves (plus grands) des classes 850 et 851 font la lecture aux élèves de la classe 847 (plus petits).

Anglais et Musique :

C'est la poursuite du Karaoke.

Éducation physique :

- C'est sous de très belles conditions météo que le cross-country de l'école a eu lieu. Les élèves ont fait de très belles performances. Il y a eu une grande participation de parents ainsi que de la direction adjointe. Les enseignantes du préscolaire se sont entraînées avec leurs élèves pour le retour du cross-country.
- Une de nos élèves (Maïka-Kim Guerrier) a participé au cross-country régional où elle a remporté une médaille. De plus, elle s'est méritée la 2^e place au cross-country provincial. Bravo !
- Les élèves ont participé au défi du thermomètre lors d'un jogging de 15 minutes. Ceci est un défi de classes et est similaire à la course annuelle Enduro.
- Beaucoup d'élèves participent aux vendredis bleus. Vendredi dernier, plus de 400 élèves portaient leur chandail bleu.
- La vente de chandail à l'effigie de l'école est toujours aussi populaire. Nous procéderons à la commande de chandails sous peu.
- Enseignement de sports collectifs : jeux de tag pour le 1^{er} cycle, basketball pour les 2^e et 3^e cycles et parcours de motricité, de dribble et de lancers pour le préscolaire.
- Les élèves de l'escouade sportive et journalistique ont été nommés. Les articles progressent bien.
- Dominic Gagné, enseignant d'éducation physique, est présentement en congé de paternité. C'est Mathieu Lavoie-Dumesnil qui fait le remplacement.
- Les élèves remercient Mme Suzie Vachon pour le don de plusieurs caisses de balles de tennis que Mme Claude-Andrée Arbour a récupéré au club de tennis de Repentigny.
- De nouveaux buts de soccer sont installés sur la cour.
- Les enseignants d'éducation physique sont en préparation pour le parcours des lutins.

7.5 Représentant du Service de garde

- Les activités du SDG vont bon train. Plusieurs ateliers de bricolage, cuisine et autres. De plus, les élèves du préscolaire à la 6^e année ont participé à l'Halloween.
- Les parents recevront bientôt un courriel concernant les objets perdus. Des tables seront installées à l'intérieur près de l'accueil du SDG pour les élèves et seront sorties à l'extérieur, par la suite pour les parents. Les objets (vêtements et autres) non récupérés seront remis à un organisme de bienfaisance.

7.6 Représentant du personnel de soutien

- La formation des médiateurs s'est déroulée lors de la journée pédagogique du 8 octobre dernier. Ce fut une magnifique journée. Trente élèves ont été formés. Vingt élèves par semaine seront médiateurs sur la cour lors des récréations. Il y aura une rotation à chaque jour cycle (10 jours).
- Les élèves de 5^e année ont reçu un agent de prévention concernant l'animation « Reprends le pouvoir » qui a pour sujet l'intimidation.
- Les élèves de 3^e année participent à des ateliers portant sur la gestion de la colère et de la résolution de conflits.

8. DIVERS

Élections municipales à Terrebonne :

Monsieur Marc-André Magny suggère la possibilité d'inviter la nouvelle conseillère madame Sonia Leblanc afin que le CÉ puisse relancer le projet de l'aménagement d'une butte sur les espaces libres adjacents à l'école. Monsieur Magny rappelle que monsieur Michaud, conseiller du district 16 a fait de nouveaux aménagements dans un parc de son quartier. Monsieur Gaboury communiquera avec celle-ci pour lui proposer d'assister à une séance lors d'un prochain CÉ.

Cartes de Noël :

Madame Anh Nguyen propose la reconduction du projet de production de cartes de Noël pour les résidences de personnes âgées. Comme l'an passé, elle propose d'aller les distribuer elle-même dans ces résidences. Les cartes doivent être acheminées au secrétariat et remises aux filles de madame Anh.

Chaque enseignant siégeant au CÉ fera la promotion du projet des cartes de Noël auprès des collègues qu'il représente.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 21h30.

CE2122-13

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers